

PLAN CORONAVIRUS (COVID-19)

ENSEMBLE, PROTEGEONS LA SANTE DES RESIDENTS ET DES PROFESSIONNELS QUI S'OCCUPENT D'EUX



Madame, Monsieur,

Dans notre courrier de la semaine dernière présentant l'assouplissement des conditions de visite à compter du 5 juin, nous avons insisté sur le respect des mesures barrières essentielles à la non- propagation du virus. Lors des visites qui se sont déroulées durant ce week-end, nous avons fait œuvre de pédagogie pour vous inviter, de manière aussi courtoise que volontaire, à respecter ces consignes : port du masque obligatoire, respect de la distanciation physique (pas d'embrassade...).

Après trois mois d'intense diffusion de ces même consignes dans tous les médias, nous pensions que ces dernières seraient dûment respectées. Les médias se sont également largement fait l'écho du fait que **les résidents en EHPAD forment moins de 1% de la population française mais représentent 50% des décès liés au COVID-19. Et que plus de 90% des décès sont le fait de personnes de plus de 65 ans. Le public fragile en EHPAD réclame donc encore beaucoup de vigilance, le virus continuant à circuler sur la Gironde.**

Or, ce week-end des 6 et 7 juin, nous n'avons pu que constater le fait qu'un nombre beaucoup trop important de visiteurs n'ont pas respecté les mesures barrières. Comme nous avons pu vous l'écrire dans nos communications précédentes, le virus est déjà rentré sur l'établissement. Ce fut une tâche immense de le réguler et de stopper sa propagation. Par respect pour l'ensemble des équipes qui se sont mobilisées sur cette période, nous attendions à davantage de discipline de la part des proches des résidents.

Nous déplorons bien évidemment cette situation, surtout pour les familles ayant fait acte de civisme en appliquant les gestes barrières. Il est toutefois de **notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour réduire le risque sanitaire que les visites extérieures font encourir à tous les résidents de manière collective.**

En conséquence, conformément au protocole du Ministère de la Santé du 4 juin (voir extrait p. 3 et 4), **les visites ont été suspendues le temps que notre EHPAD se réorganise, pour reprendre le 10 juin sur prise de RDV uniquement, selon les modalités précédemment appliquées avec les nouveautés suivantes (détails p. 2) :**

- **Le nombre des visiteurs : jusqu'à 4 personnes sont autorisées par visite (hors chambre) ;**
- **Le lieu de la visite :**
 - **les visites se dérouleront dans un nouveau lieu, qui offrira plus d'intimité à vos rencontres ;**
 - **si l'état de votre proche le requiert, notre équipe de médecins gériatres pourra décider que vos visites auront lieu en chambre, à raison de 2 visiteurs maximum.**
- **L'âge des visiteurs : les mineurs sont autorisés, avec port du masque obligatoire à partir de 11 ans.**
- **La prise de rdv : à partir du mercredi 10 juin au matin 9h, les rdv seront pris directement sur notre site ou, à défaut, par téléphone (et non plus par mail).**

L'équipe de Direction

Retrouvez toutes nos communications « Covid-19 » sur : www.terre-negre.fr.

1. La prise de rendez-vous

- Pour demander un rdv, 2 moyens :

Nouveau

⇒ **En ligne sur notre site : www.terre-negre.fr.**

⇒ Si vous n'avez pas Internet, par téléphone au **05.56.48.91.18, du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

- Proposition de créneau horaire par l'établissement :

⇒ **Une proposition de date et d'heure de visite vous sera faite sous 48 heures** (en jours ouvrés) dès que possible après votre date de demande.

⇒ **3 créneaux horaires sont possibles : 14h, 14h50, 15h40.**

2. Le jour de la visite

⇒ **Arrivez environ 20 minutes avant votre heure de rdv** par l'accueil principal au 95 rue Ernest Renan

⇒ A votre arrivée :

- Vous vous gardez dans la rue, les accès voitures étant actuellement fermés au public ;
- Vous sonnez à l'interphone pour que le personnel de l'accueil puisse vous ouvrir la grille.

⇒ A l'accueil :

- Dans la file d'attente vous conservez la distanciation physique de 2 mètres selon le marquage au sol ;
- Il vous est pris la température frontale et votre visite sera tracée dans un registre ;
- Vous réalisez une friction des mains avec une solution hydroalcoolique ;

Nouveau

○ **Vous mettez le masque que vous aurez apporté, sauf pour les personnes de moins de 11 ans.**

⇒ Les visites seront organisées de la façon suivante :

Nouveau

○ **Nombre de visiteurs : jusqu'à 4 personnes sont autorisées par visite (hors chambre, cf. point ci-après) ;**

○ **Lieu de la visite :**

Nouveau

- **Vous serez reçu(e) dans un nouveau lieu, le PASA, qui offrira plus d'intimité à vos rencontres ;** vous y serez accompagné(e) par un membre de notre équipe Animation, qui restera à votre disposition si vous avez besoin d'aide.

- **En fonction de l'état de santé de votre proche, notre équipe de médecins gériatres pourra décider que votre visite ne peut avoir lieu qu'en chambre : dans ce cas-là, vous serez prévenu(e) à l'accueil et la visite se fera à raison de 2 visiteurs maximum (avec un tour de rôle si vous venez à plus de 2).**

○ **Durée : 30 minutes.**

PROTCOLE RELATIF AUX CONSIGNES APPLICABLES SUR LE CONFINEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS HEBERGEANT DES PERSONNES AGEES ET UNITES DE SOINS DE LONGUE DUREE

Visites des proches

Il est désormais fortement recommandé d'ouvrir rapidement les visites à l'ensemble des résidents.

Il appartient au directeur ou à la directrice, après concertation collégiale avec l'équipe soignante, d'apprécier les possibilités et la pertinence ou non de priorisation des visites au sein de l'établissement.

Les visites pourront être envisagées par la direction à la suite de la demande du résident, ou de sa famille le cas échéant.

Les proches remplissent une demande écrite de rendez-vous, qui pourra utilement être dématérialisée. Lors de cette prise de contact, il est pris soin de porter à leur connaissance les règles d'organisation de visite qu'ils doivent formellement s'engager à respecter. Un courrier, email, ou sms de l'établissement définissant la procédure, les conditions, la méthodologie, le jour et l'heure de la visite doit être adressé aux proches en amont de la visite.

Les visiteurs peuvent désormais être mineurs, s'ils portent un masque et sont en capacité de respecter les gestes barrières. Il est souhaité que les mineurs de moins de 15 ans soient accompagnés d'un majeur.

Le déroulement des visites : le lieu des rencontres et leur organisation

Trois possibilités de lieu sont envisageables pour organiser ces rencontres, par ordre de priorité :

- les rencontres en extérieur sont privilégiées pour que les visiteurs ne rentrent pas dans l'établissement :

A l'extérieur de l'établissement (terrasse, jardin, cour, parking, selon les spécificités architecturales de l'établissement). Cela suppose toutefois des conditions météorologiques clémentes et ne sera pas nécessairement soutenable dans la durée, selon les régions, du fait de potentiels épisodes de chaleur

- dans un espace dédié au rez-de-chaussée de l'établissement, avec entrée indépendante pour les visiteurs :

A l'intérieur de l'établissement, dans un lieu ayant nécessairement une entrée indépendante avec l'extérieur (pour l'entrée des visiteurs) et une entrée intérieure (pour l'entrée des résidents, accompagnés des soignants ou bénévoles habilités). Les salons et salles de restaurant des structures sont fermés au public depuis le début du confinement et pourraient notamment constituer des espaces appropriés pour ces rencontres, de même qu'un éventuel accueil de jour.

Dans ces deux premiers cas, **les visites de plus de deux personnes à la fois sont autorisées.**

- en chambre :

Certains résidents peuvent présenter des contre-indications médicales (maladie aiguë grave, fin de vie, etc.), mais aussi des difficultés de mobilité significatives, ou des troubles du comportement ou des troubles cognitifs importants qui pourraient ne pas leur permettre dans certaines situations de se déplacer à l'extérieur de leur chambre.

Dans ces cas, deux proches maximum peuvent leur rendre visite directement dans leur chambre. Cela suppose des modalités spécifiques plus strictes que celles détaillées dans le protocole commun, afin de créer un univers structuré et sécurisé.